



Centre de gestion  
de Seine-et-Marne  
Fonction Publique Territoriale

## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le CFU présente l'avantage de délivrer une information financière plus simple et plus lisible que les anciens comptes administratifs et comptes de gestion :

- Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote, supprimant les doublons entre le compte administratif et le compte de gestion ;
- Il apporte une information enrichie grâce au rapprochement de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné ;
- Il simplifie les procédures, sa production étant totalement dématérialisée ;
- Sa confection s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de l'EPCI et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) pouvant servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

Le vote sur le CFU constitue l'arrêté des comptes et remplace les votes intervenant auparavant sur le compte administratif et sur le compte de gestion. Le CFU est soumis au vote du conseil communautaire selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour l'ancien compte administratif (vote au plus tard le 30 juin de l'exercice N+1).

Il est proposé au conseil d'administration lors de sa séance du 07 avril 2025 d'adopter le Compte Financier Unique de l'exercice 2024, mais également d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés et d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 146 027,69	6 879 393,00	10 025 420,69
	Recettes réalisées (1)	B	5 243 272,05	13 656 219,88	18 899 491,93
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 874 310,00	10 300 535,14	13 174 845,14
	Dépenses réalisées (1)	E	2 553 367,74	13 741 589,10	16 294 956,84
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	2 689 904,31	-85 369,22	2 604 535,09
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-271 717,69	3 421 142,14	3 149 424,45
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	2 418 186,62	3 335 772,92	5 753 959,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	2 418 186,62	3 335 772,92	5 753 959,54

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

A la clôture de l'exercice 2024, le résultat de la section d'investissement est réduit de la somme de 44 791,37 € qui correspond à la régularisation des ICNE 2023 et des

Accusé de réception en préfecture  
07703708325-20240407-121  
Date de transmission : 08/04/2025  
Date de réception en préfecture : 08/04/2025

provisions pour créances douteuses, en raison du changement de régime de ces deux éléments avec le passage à la nomenclature comptable M57 en 2024. Le résultat à reporter est détaillé dans la délibération correspondante, ce qui permettra d'être conforme au bilan du comptable.

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	215 000,00	4 114,80	1,91	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 345 410,00	175 503,41	7,48	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 560 410,00</b>	<b>179 618,21</b>	<b>7,02</b>	<b>0,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	309 900,00	309 900,00	100,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	4 000,00	100,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>313 900,00</b>	<b>313 900,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 874 310,00</b>	<b>493 518,21</b>	<b>17,17</b>	<b>0,00</b>	
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	2 059 849,53	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>2 059 849,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 874 310,00</b>	<b>2 553 367,74</b>	<b>88,83</b>	<b>0,00</b>	
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>271 717,69</b>				
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>3 146 027,69</b>	<b>2 553 367,74</b>		<b>0,00</b>	

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	289 717,69	303 259,95	104,67	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 600 000,00				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 889 717,69</b>	<b>303 259,95</b>	<b>10,49</b>	<b>0,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	256 310,00	4 940 012,10	1 927,36	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>256 310,00</b>	<b>4 940 012,10</b>	<b>1 927,36</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>3 146 027,69</b>	<b>5 243 272,05</b>	<b>166,66</b>	<b>0,00</b>	
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>3 146 027,69</b>	<b>5 243 272,05</b>		<b>0,00</b>	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 815 170,00	2 534 921,84	36 119,45	2 571 041,29	91,33	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 877 330,00	5 444 444,96	0,00	5 444 444,96	92,63	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 252 125,14	698 601,49	16 783,76	715 385,25	57,13	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>9 944 625,14</b>	<b>8 677 968,29</b>	<b>52 903,21</b>	<b>8 730 871,50</b>	<b>87,79</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	89 600,00	52 944,48	16 227,02	69 171,50	77,20	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	1 534,00	0,00	1 534,00	15,34	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>10 044 225,14</b>	<b>8 732 446,77</b>	<b>69 130,23</b>	<b>8 801 577,00</b>	<b>87,63</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	256 310,00	4 940 012,10	0,00	4 940 012,10	1 927,36	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>256 310,00</b>	<b>4 940 012,10</b>	<b>0,00</b>	<b>4 940 012,10</b>	<b>1 927,36</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>10 300 535,14</b>	<b>13 672 458,87</b>	<b>69 130,23</b>	<b>13 741 589,10</b>	<b>133,41</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>10 300 535,14</b>	<b>13 672 458,87</b>	<b>69 130,23</b>	<b>13 741 589,10</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	131 000,00	214 520,39	0,00	214 520,39	163,76	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 657 881,00	8 637 967,05	0,00	8 637 967,05	129,74	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	81 500,00	92 633,99	0,00	92 633,99	113,66	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	18 664,55	0,00	18 664,55	373,29	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 875 381,00</b>	<b>8 963 785,98</b>	<b>0,00</b>	<b>8 963 785,98</b>	<b>130,38</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	100,00	2 628 672,37	0,00	2 628 672,37	2 628 672,37	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	3 912,00	3 912,00	0,00	3 912,00	100,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>6 879 393,00</b>	<b>11 596 370,35</b>	<b>0,00</b>	<b>11 596 370,35</b>	<b>168,57</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	2 059 849,53	0,00	2 059 849,53	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>2 059 849,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 059 849,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>6 879 393,00</b>	<b>13 656 219,88</b>	<b>0,00</b>	<b>13 656 219,88</b>	<b>198,51</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>3 421 142,14</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>10 300 535,14</b>	<b>13 656 219,88</b>	<b>0,00</b>	<b>13 656 219,88</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

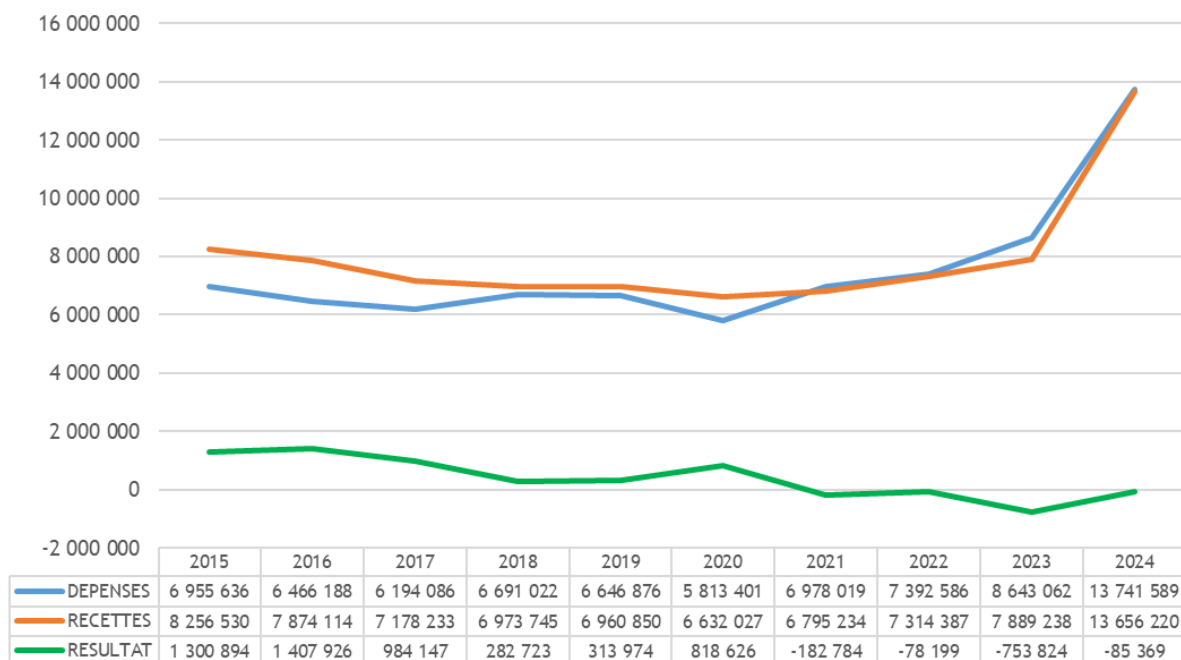
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est clôturée avec un résultat négatif de 85 369,22 € pour l'exercice 2024.

Pour mémoire, taux de cotisations obligatoire (0.65%) et additionnelles (0.14%) soit pour l'exercice 2024, 0.79 % de la masse salariale des collectivités affiliées et 0.12 % pour les collectivités adhérentes au socle commun.

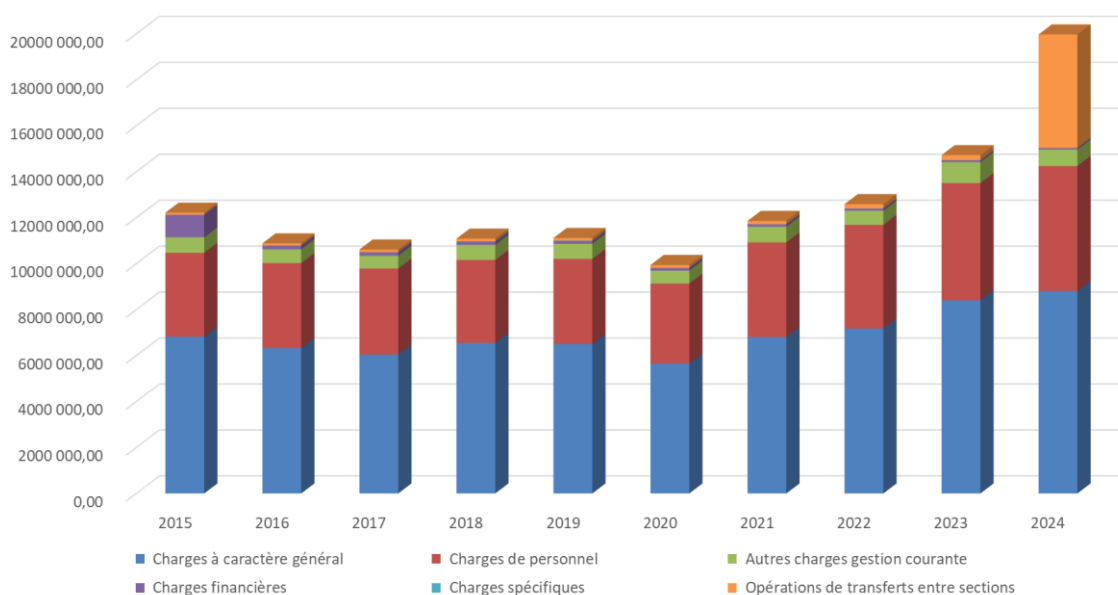
Comparatif des dépenses et des recettes des comptes administratifs depuis l'année 2015.

### Evolution des dépenses et recettes de Fonctionnement



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

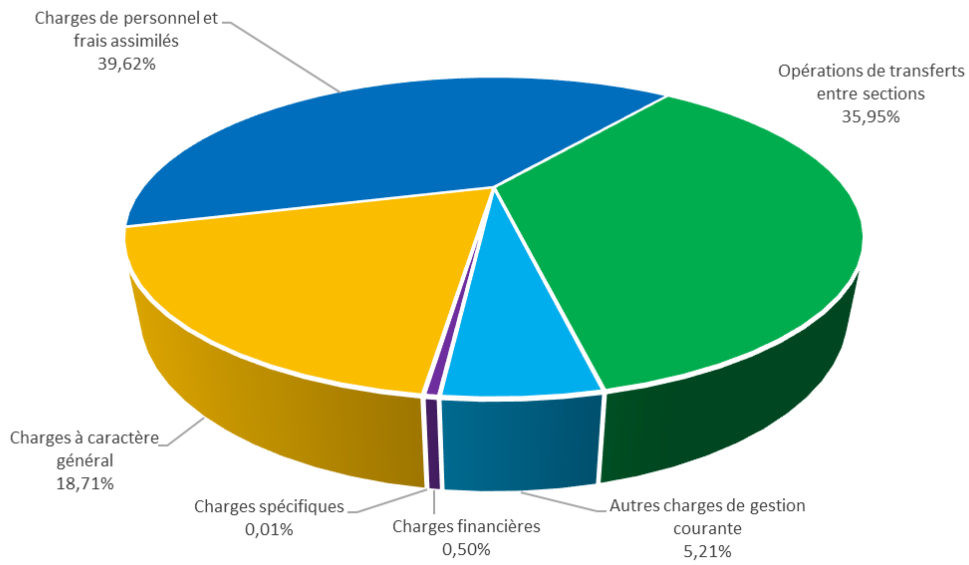
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



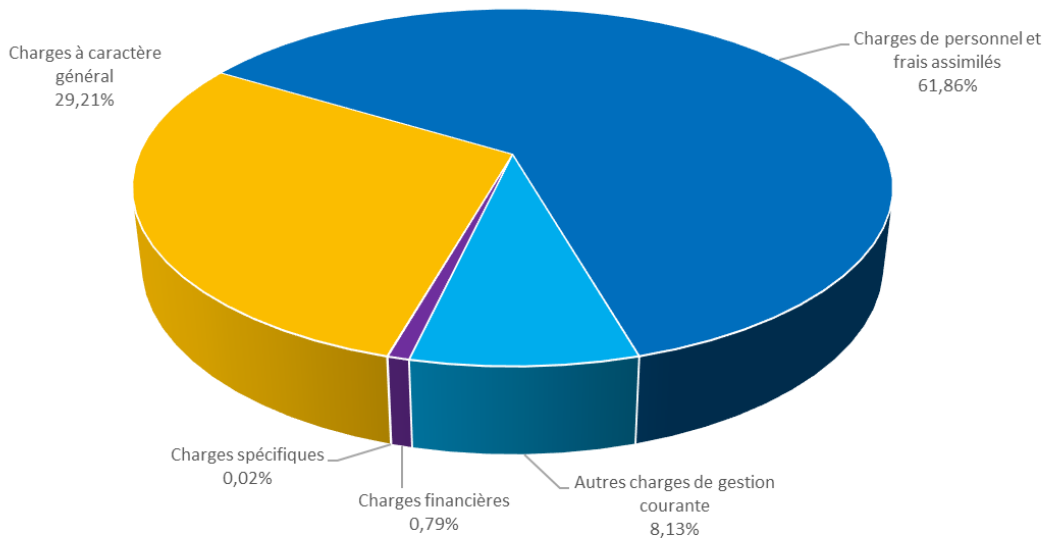
Les graphiques ci-dessous présentent la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.

Accusé de réception en préfecture  
 077-287708325-20250407-25-09-DE  
 Date de télétransmission : 08/04/2025  
 Date de réception préfecture : 08/04/2025

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



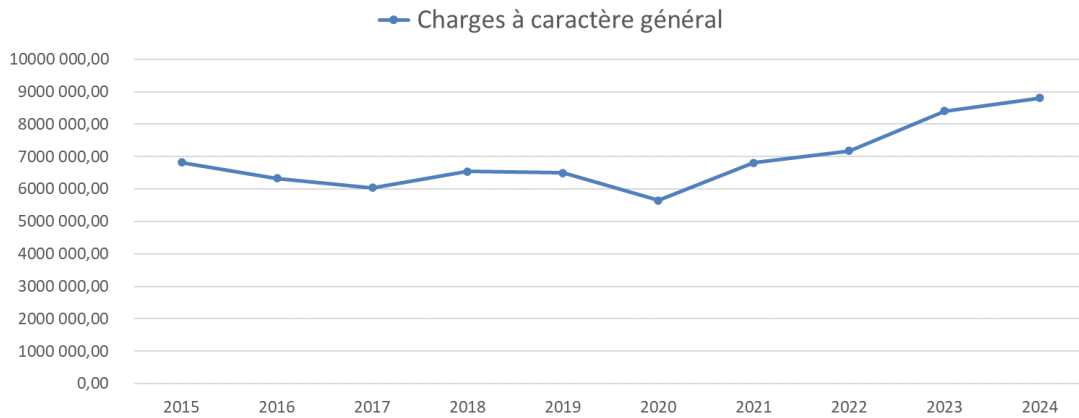
## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2024



### **Chapitre 011 - Charges à caractère général**

Un montant de 2 815 170 € a été inscrit au Budget Primitif 2024. Le réalisé s'élève à 2 571 041 €, soit 91 % d'exécution.

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025



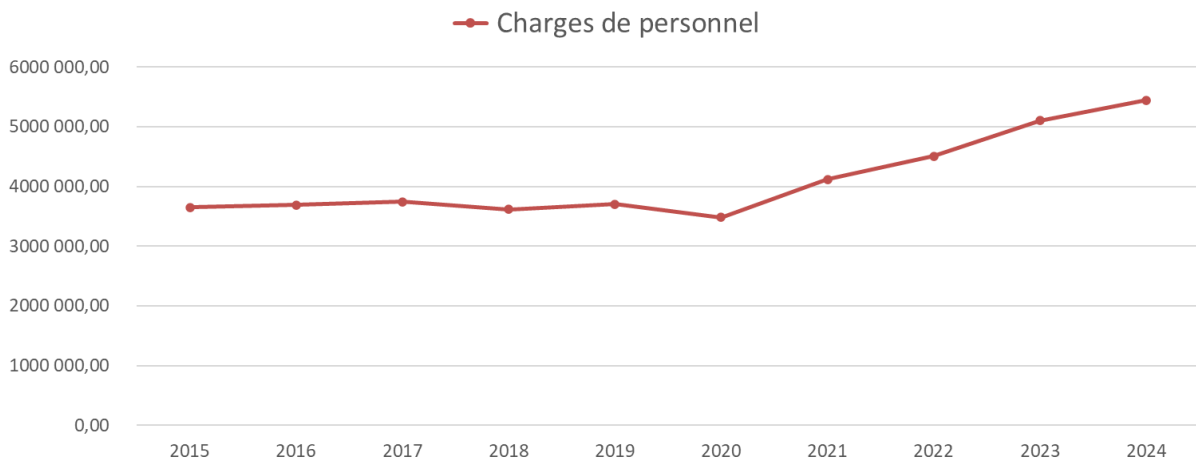
Crédits budgétaires consommés en hausse :

Article 6042 – Achat et prestation de service – Notamment du fait de la partie prestation de service RGPD du service informatique qui poursuit sa montée en puissance et des dépenses de gardiennage du bâtiment qui a dû être mis en place à la suite des cambriolages de 2024.

Article 6188 – Autres frais divers – Le montant de 603 026 € réalisé pour 482 407 € en 2023, correspondant essentiellement aux dépenses d’organisations de concours et surtout de remboursement des coûts lauréats aux divers CDG organisant les concours dont les lauréats sont issus du secteur géographique de la Seine-et-Marne (soit 595 579 €).

### **Chapitre 012 - Charges de personnel**

Un montant de 5 877 330 € a été inscrit au Budget Primitif 2024. Le réalisé s’élève à 5 444 445 €, soit 93 % d’exécution.



Au 31 décembre 2024 :

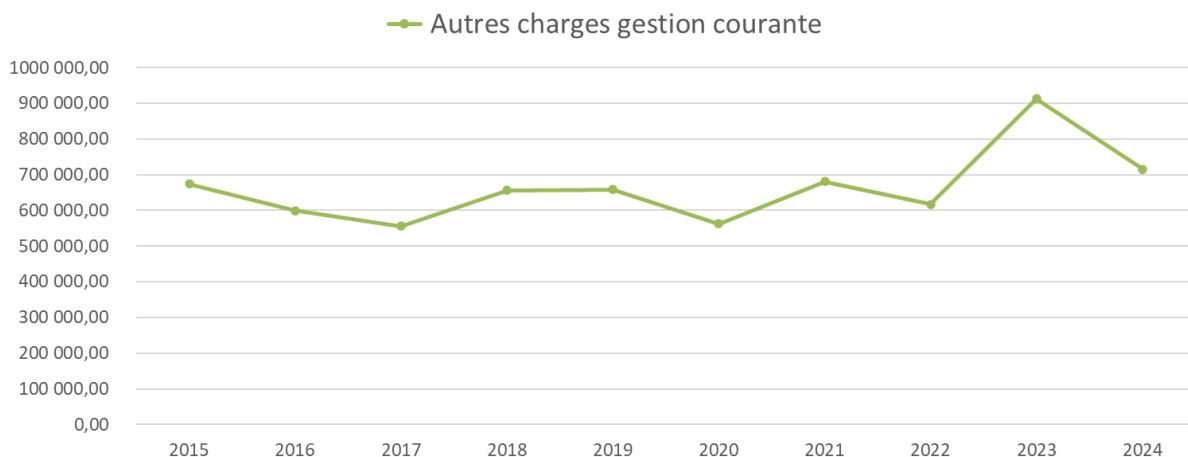
- L’effectif global du Centre s’établit à 104 postes budgétaires, dont 74 en activité et 4 apprentis.
- Le nombre d’agents pris en charge par le Centre de gestion est de 3 à temps complet et 1 à temps non complet.

Le chapitre 012 a connu une augmentation de 7% entre l’exercice 2023 et 2024, cependant il faut prendre en compte que sur cette exercice 2024, la prestation intérim territorial a eu un impact non négligeable sur le chapitre 012. En effet, les contractuels recrutés pour les missions d’intérim représentent 259 557 € soit 4,77 % des dépenses du chapitre 012. Sans ceux-ci l’augmentation de ce chapitre est contenue à 2%.

### **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante**

Un montant de 1 252 125 € a été inscrit au budget Primitif 2024. Le réalisé s’élève à 711 588 €, soit 57 % d’exécution.

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de transmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025



Article 65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage – Le montant prévu au budget primitif était de 201 630 € et le réalisé a été de 180 056 €.

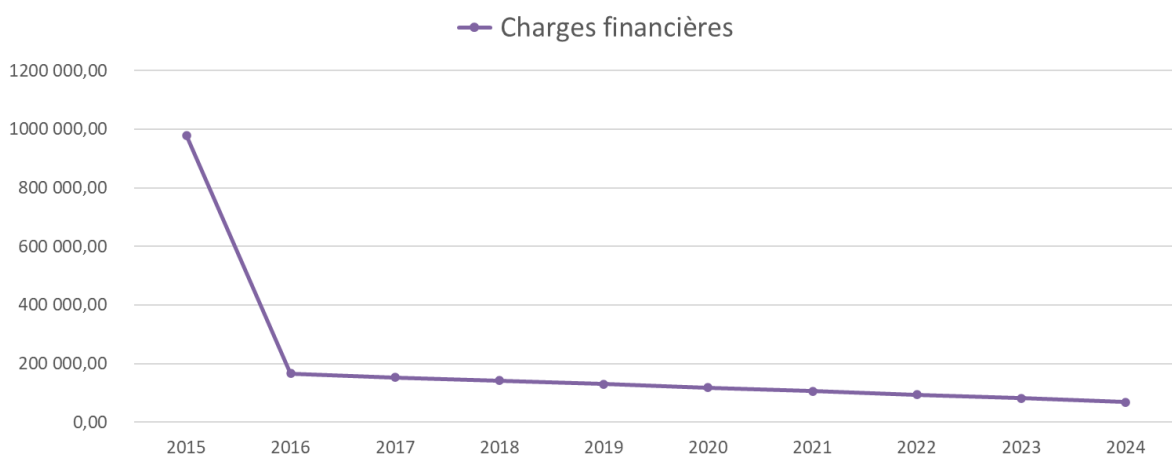
Article 6568 – Autres participations – Le montant réalisé correspondant aux remboursements des rémunérations des agents en décharges syndicales à leurs collectivités employeurs est de 385 110 € pour 500 000 € d’inscrits.

Article 65748 – Subventions aux autres personnes de droit privé – Elles se répartissent de la manière suivante :

- Amicale du Personnel 23 000 €
- ANDCDG 1 500 €

### **Chapitre 66 - Charges financières**

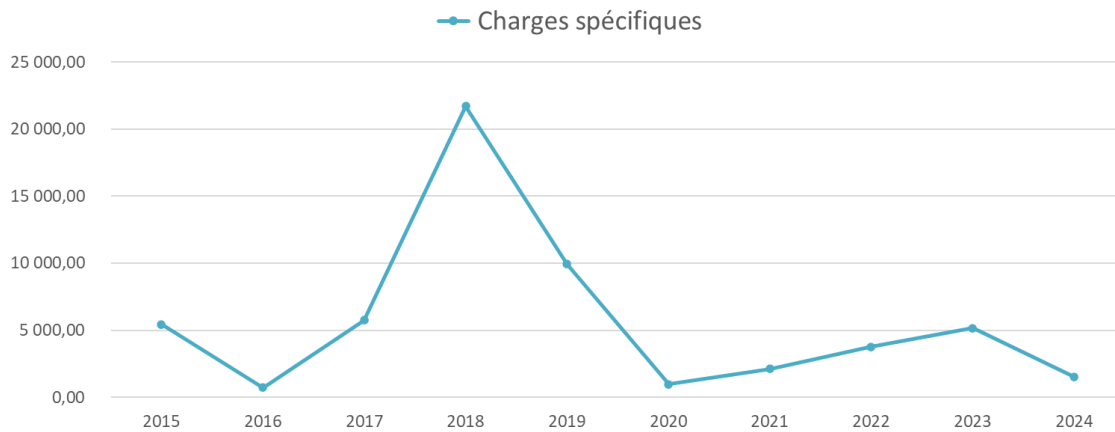
Ce chapitre concerne les intérêts des emprunts pour l’année 2024, pour un montant réalisé de 73 078 € et le rattachement des Intérêts Courus Non Echus pour un montant réalisé de - 3 906 €.



### **Chapitre 67 - Charges spécifiques**

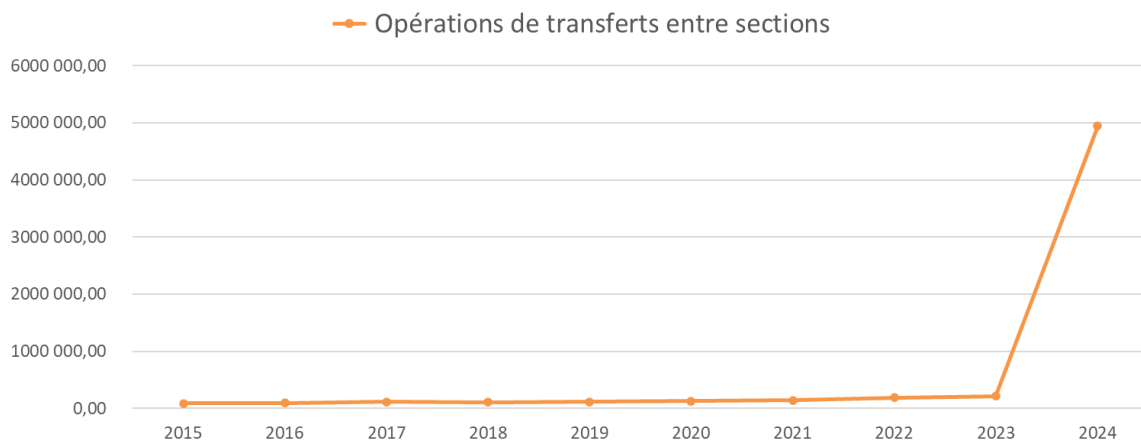
Une somme totale de 10 000 € a été inscrite au Budget Primitif 2024.  
Le réalisé s’élève à 1 534 € d’annulation de titres sur exercices antérieures.

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025



### **Chapitre 042 – Opérations de transfert entre section**

Il s'agit ici d'opérations d'ordre entre la section de fonctionnement et la section d'investissement



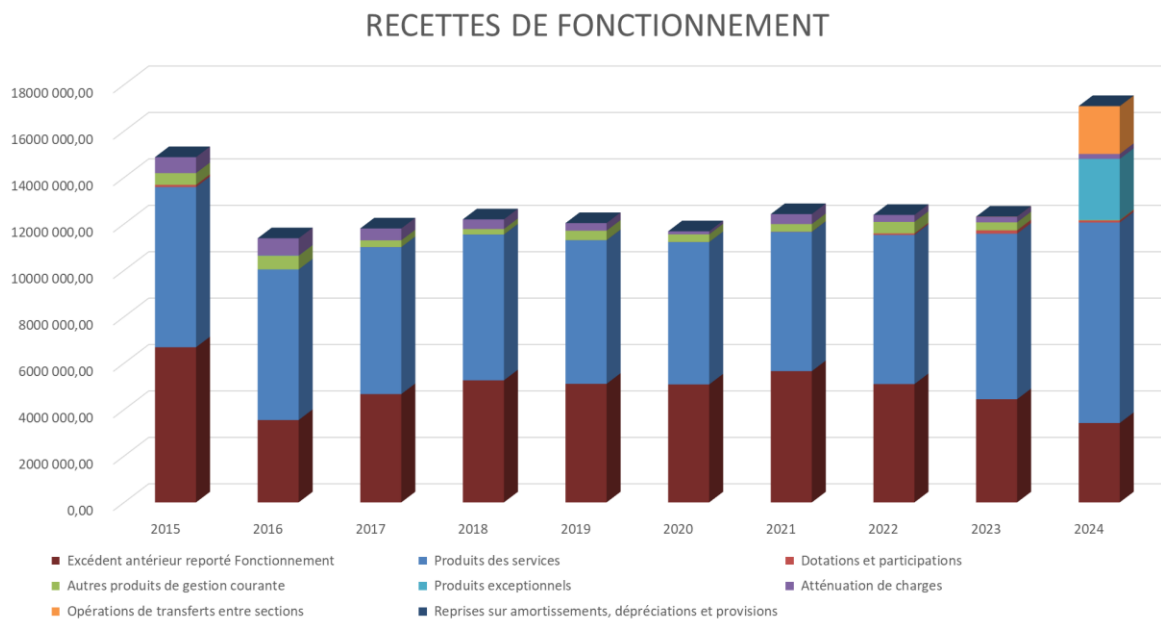
Ordinairement ce chapitre concerne essentiellement les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, cependant sur cet exercice ce chapitre à incorporer le transfert de la valeur comptable du Bâtiment de Le Mée-sur-Seine pour un montant de 4 668 228 €.

Le réalisé pour les dotations aux amortissements des immobilisations s'élève 254 919 €.

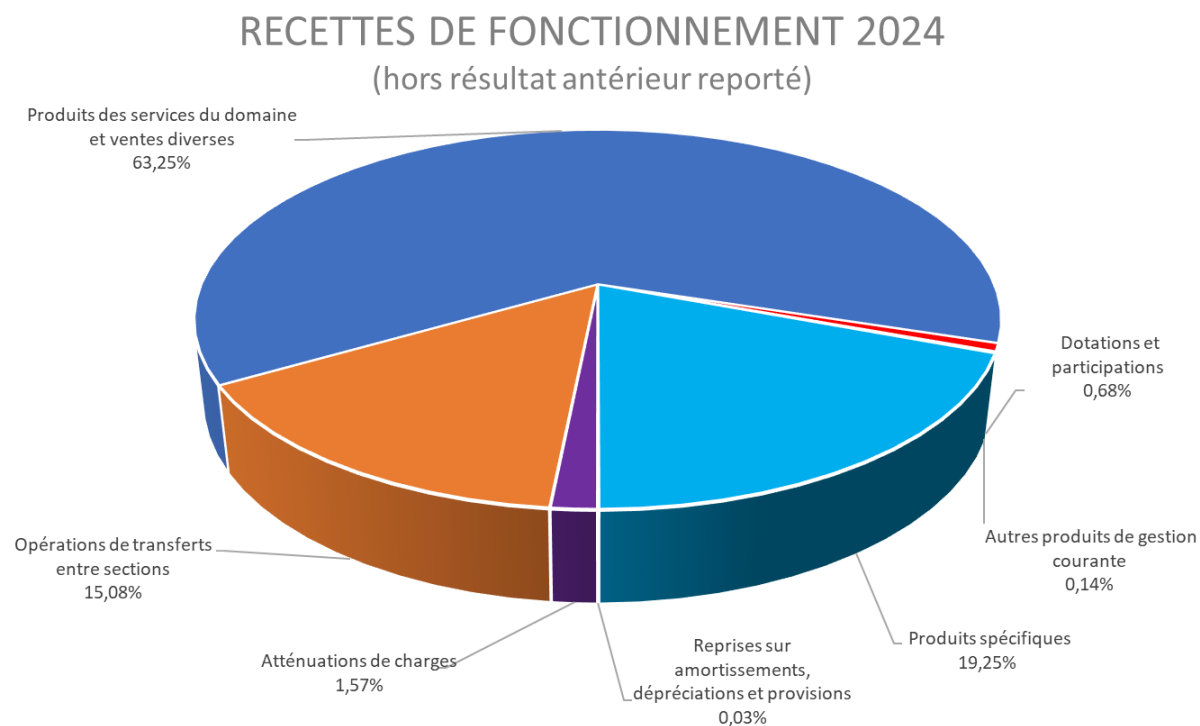
La sortie d'inventaire du matériel informatique volé le 26 février 2024 pour un montant de 16 664 €

Ces écritures trouvent leurs contreparties comptables en recettes d'investissement au chapitre 040.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

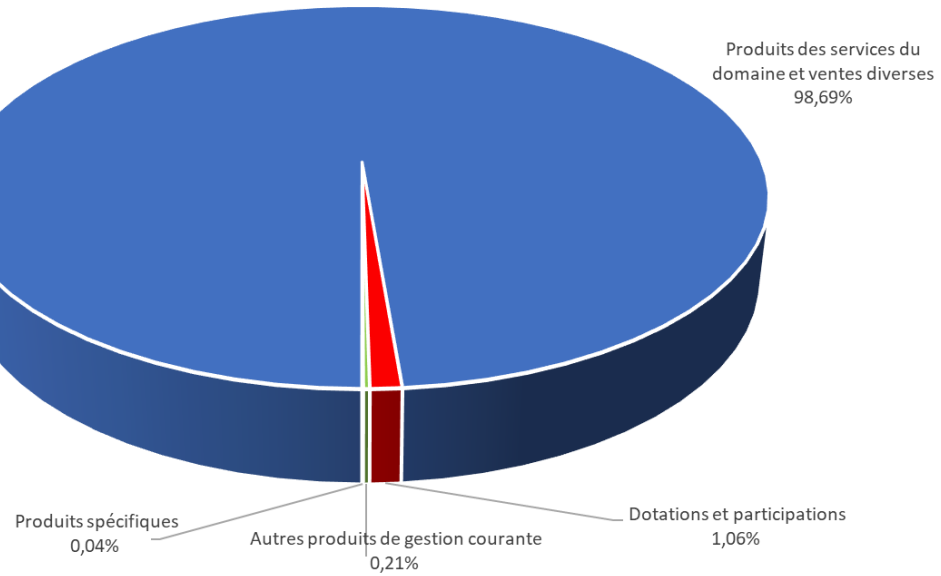


Les graphiques suivants présentent la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.



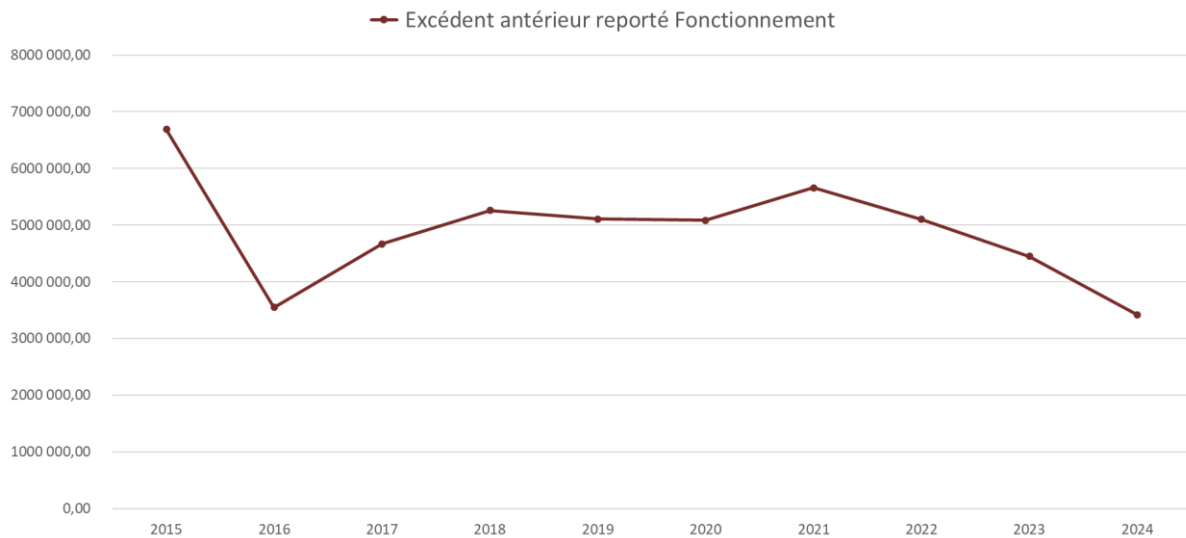
Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 (hors résultat antérieur reporté)



### **Chapitre 002 - Excédent antérieur de fonctionnement**

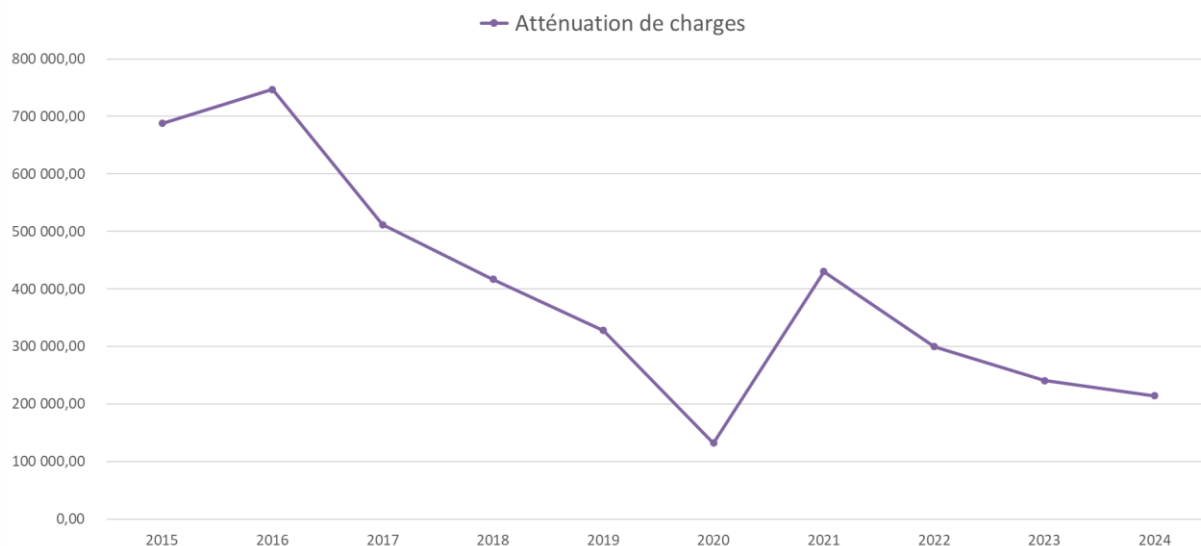
Il s'agit du report de l'excédent de fonctionnement de l'année 2023, soit 3 421 142 €.



### **Chapitre 013 - Atténuation de charges**

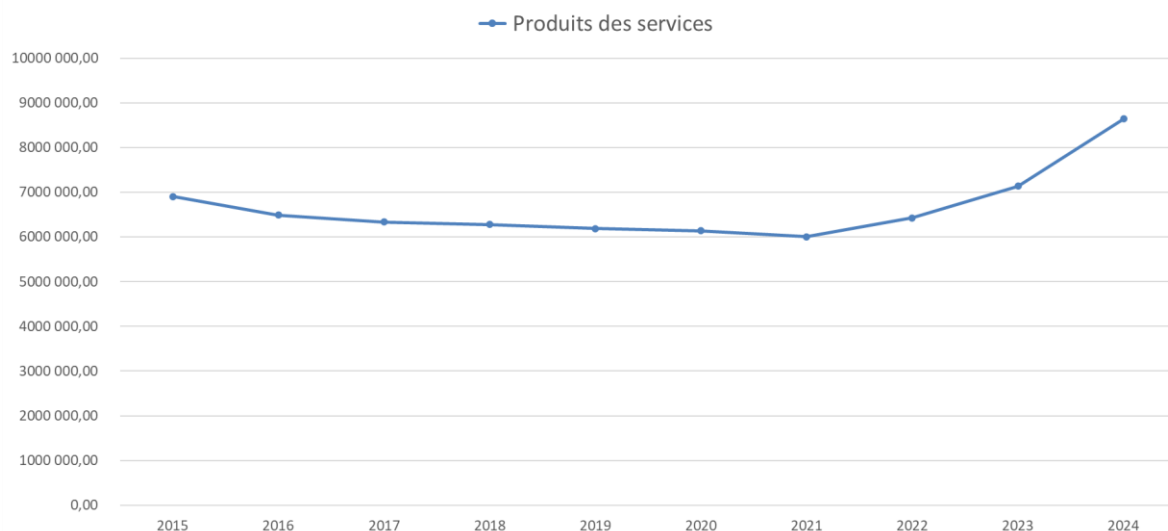
Le chapitre enregistre les remboursements des rémunérations des fonctionnaires privés d'emploi (FMPE) ainsi que les remboursements des traitements des agents du Centre en arrêt maladie ou maternité.

Le montant prévu était de 131 000 € et Le montant réalisé est de 214 520 €.

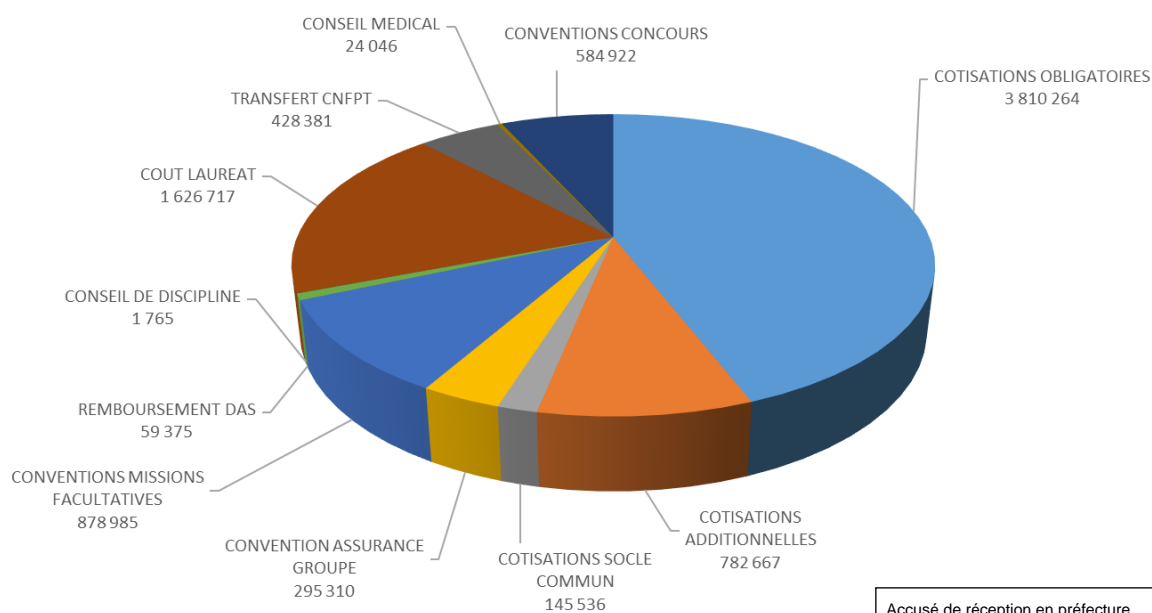


### Chapitre 70 - Produits des services

Le montant prévu était de 6 657 881 €. Le montant réalisé est de 8 637 967 € dont :



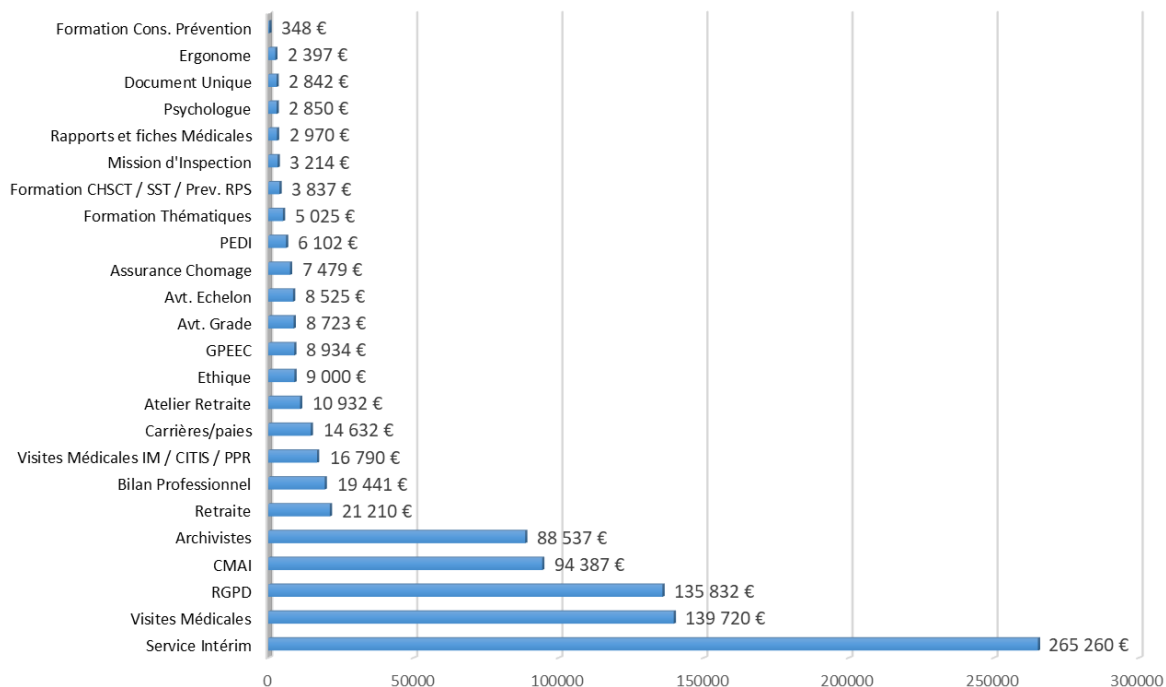
### REPARTITION DES PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES 2024



Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Détail des recettes « autres conventions »

Recettes conventions missions facultatives 2024

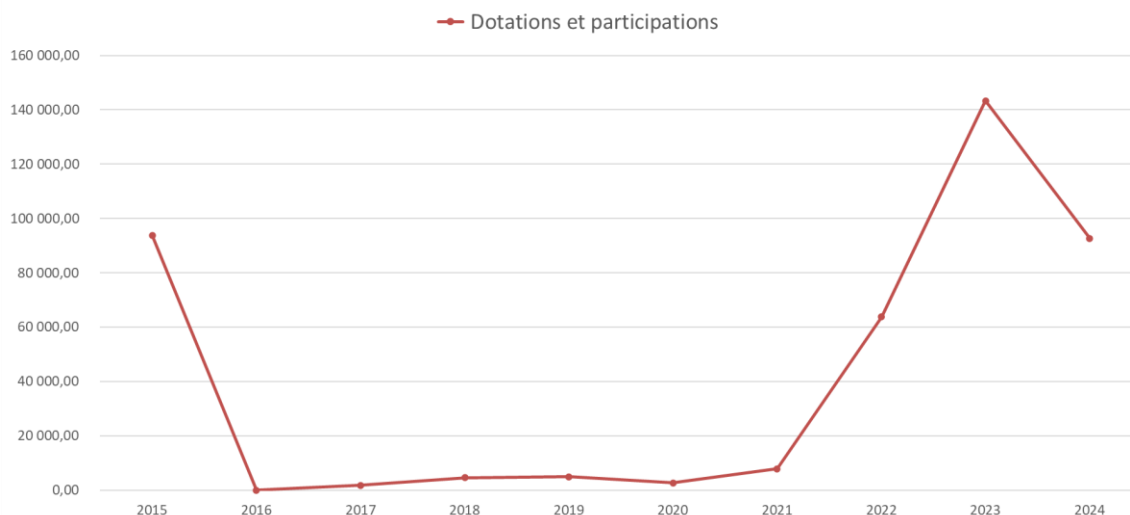


**Chapitre 74 – Dotations et participations**

Le montant prévu était de 81 500 € au Budget Primitif 2024.

Le réalisé est de 92 633 € se décomposant de la manière suivante :

- 22 786 € de FCTVA
- 3 000 € pour l’emploi d’un apprenti
- 15 128 € de participation du CNAS pour les salons des Maires
- 51 719 € de compensation de l’Etat pour les concours SDIS

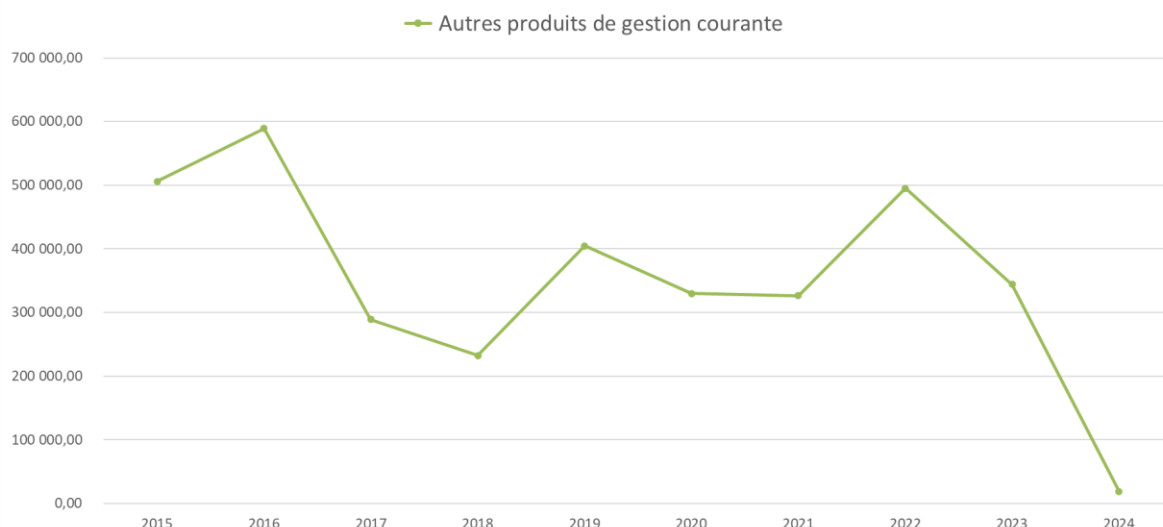


**Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante**

Le montant prévu était de 5 000 €. Le réalisé est de 18 664 €.

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

- 1 435 € de subvention de la MNT pour l'organisation des olympiades 2024
- 17 229 € de remboursement d'assurance



### **Chapitre 042 – Opérations de transfert entre sections**

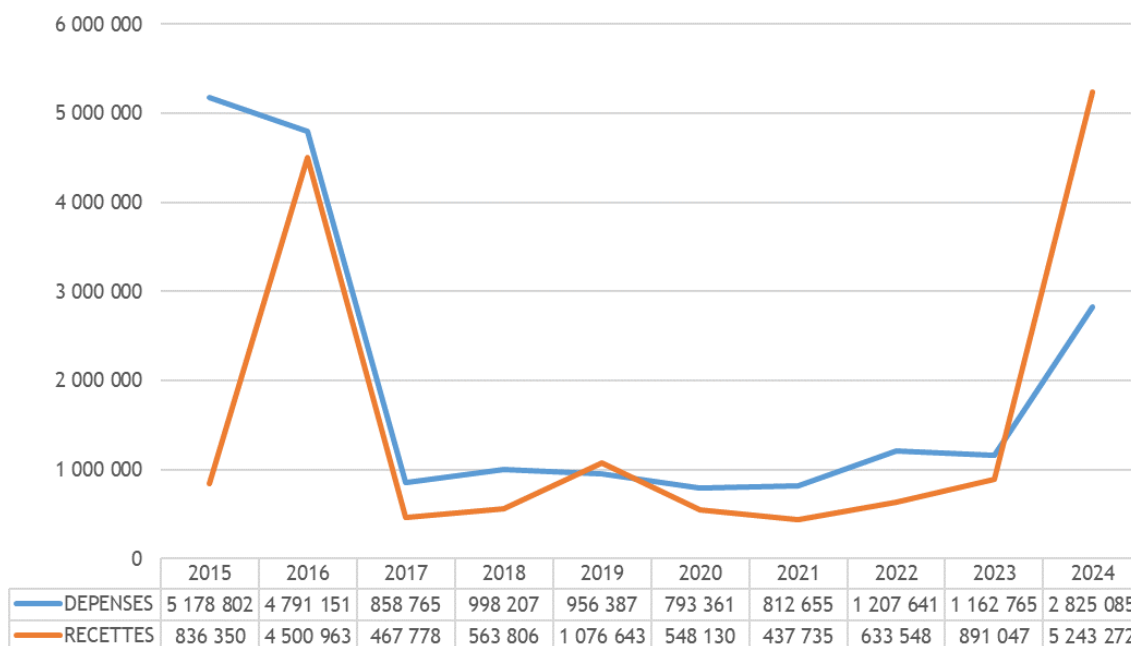
Sur cet exercice c'est sur ce chapitre, en opération d'ordre, a l'article « 7761 – Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat » que vient s'imputer la différence entre l'encaissement des recettes de cession, principalement la vente du bâtiment de Le Mée-sur-Seine, et leur valeur net dans l'inventaire afin de neutraliser la moins-value sur la section de fonctionnement pour un montant de 2 059 849 €.

Elle trouve sa contrepartie au chapitre 040 des dépenses d'investissement.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement se clôture avec un résultat positif de 2 689 904 € pour l'exercice 2024.

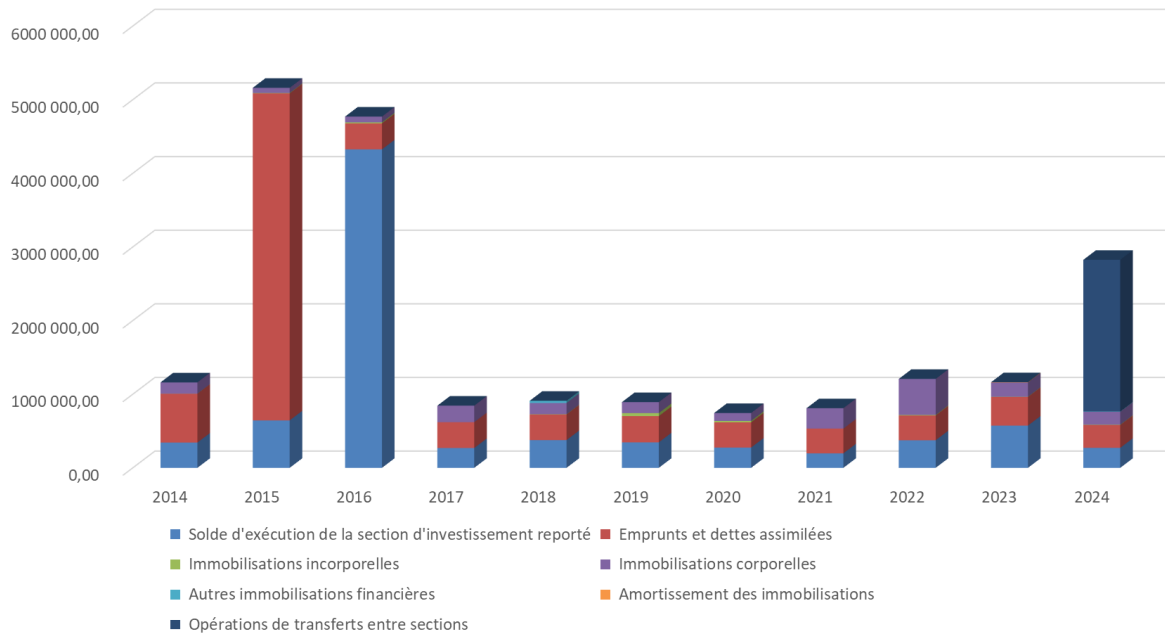
Evolution des dépenses et recettes d'Investissement



Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

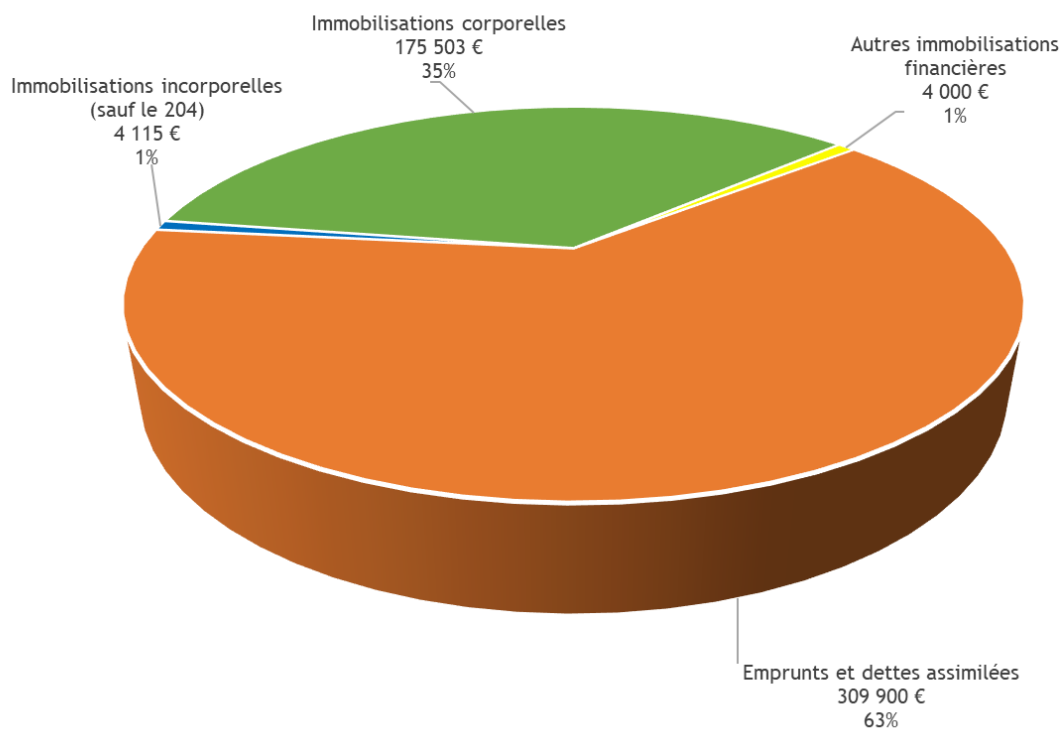
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Le graphique suivant présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.

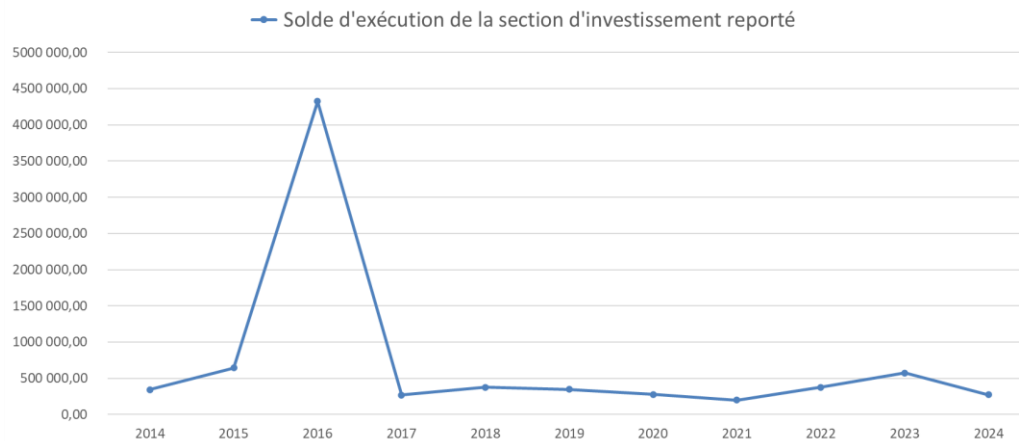
### DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AU 2024



Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

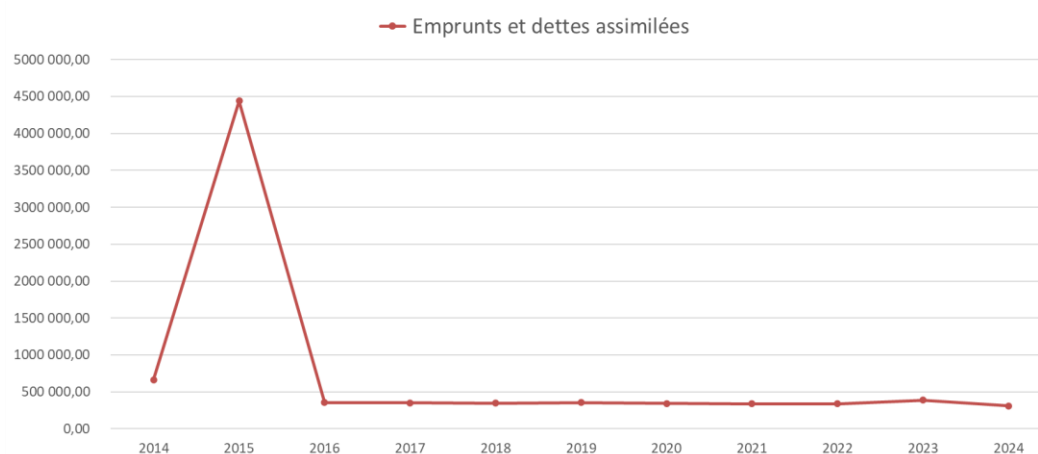
## **Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté**

Déficit d'investissement de l'exercice 2023 pour un montant de 574 092,91 €.



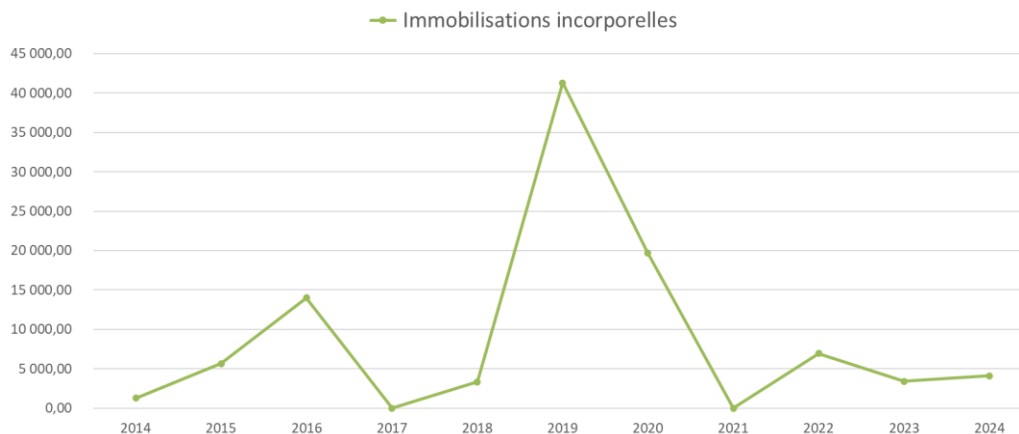
## **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés**

Le réalisé se monte à 309 900,00 € de remboursement du capital pour l'année 2024.



## **Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles**

Le réalisé s'élève à 4 115 € dont 275 € à l'article 2051 concernant les droits informatiques et 3 840 € à l'article 2051 concernant des frais d'étude d'architecte.



## **Chapitre 21 - Immobilisations corporelles**

La dépense totale s'élève à 175 503 €

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

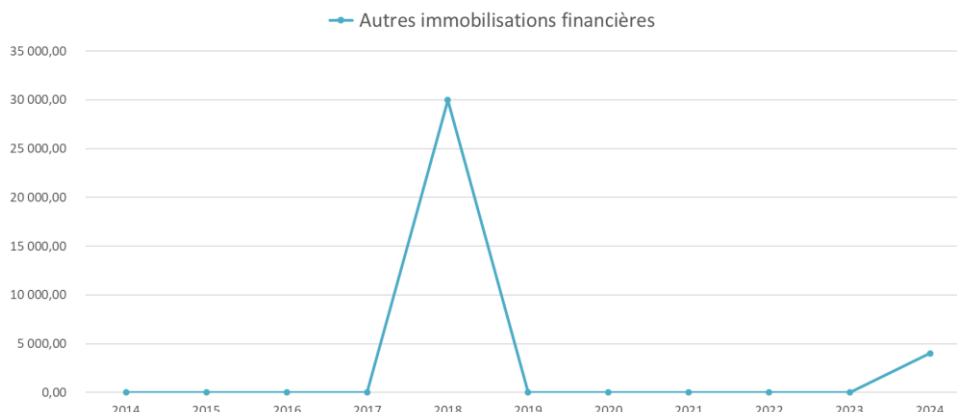
Ces dépenses concernent les acquisitions suivantes :

- Travaux d'aménagement pour 13 826 €
- Matériel médical pour 8 288 €
- Matériels informatiques pour 131 867 €
- Un véhicule pour 15 880 €
- Mobilier de bureau pour 3 792 €
- Deux barnums pour 1 849 €



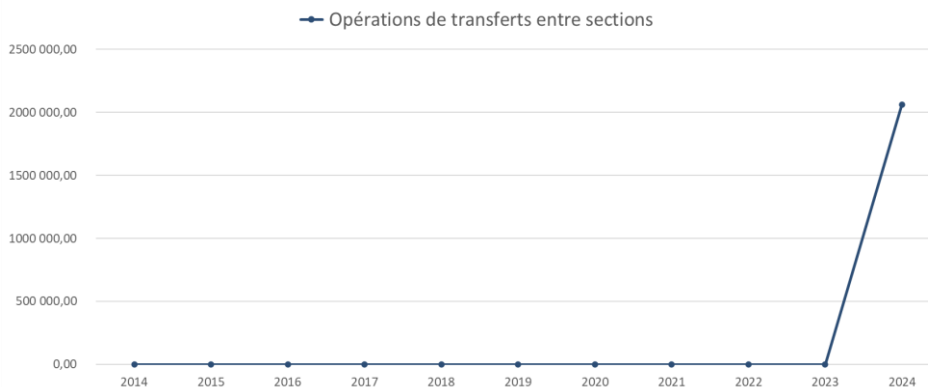
**Chapitre 27 - Immobilisations financières**

La dépense totale s'élève à 4 000 € concernant un cautionnement auprès du Tribunal Administratif.

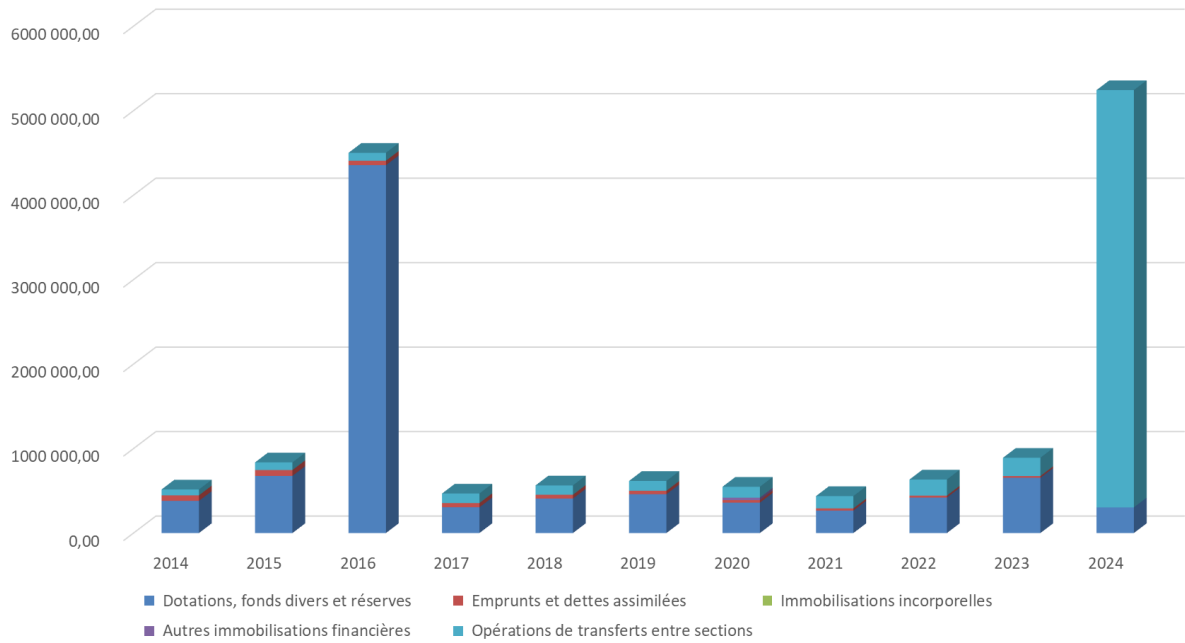


**Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections**

Il s'agit d'une opération d'ordre d'un montant de 2 059 849 € qui trouve sa contrepartie au chapitre 042 des recettes de fonctionnement et qui concerne les écritures de cession du bâtiment de Le Mée-sur-Seine et la sortie d'inventaire du matériel informatique volé le 26 février 2024.

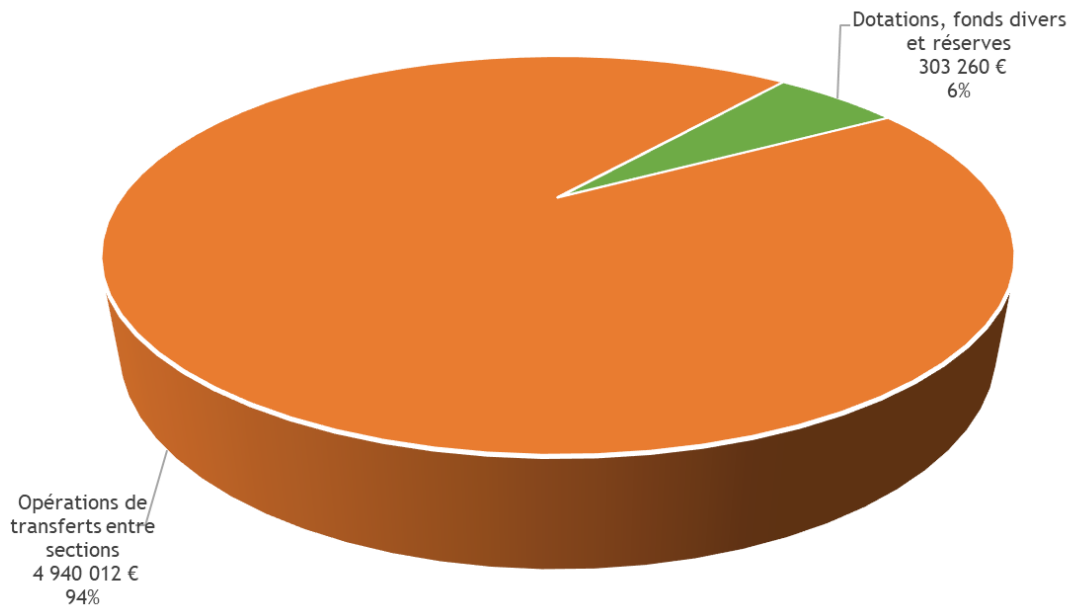


## RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le graphique suivant présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

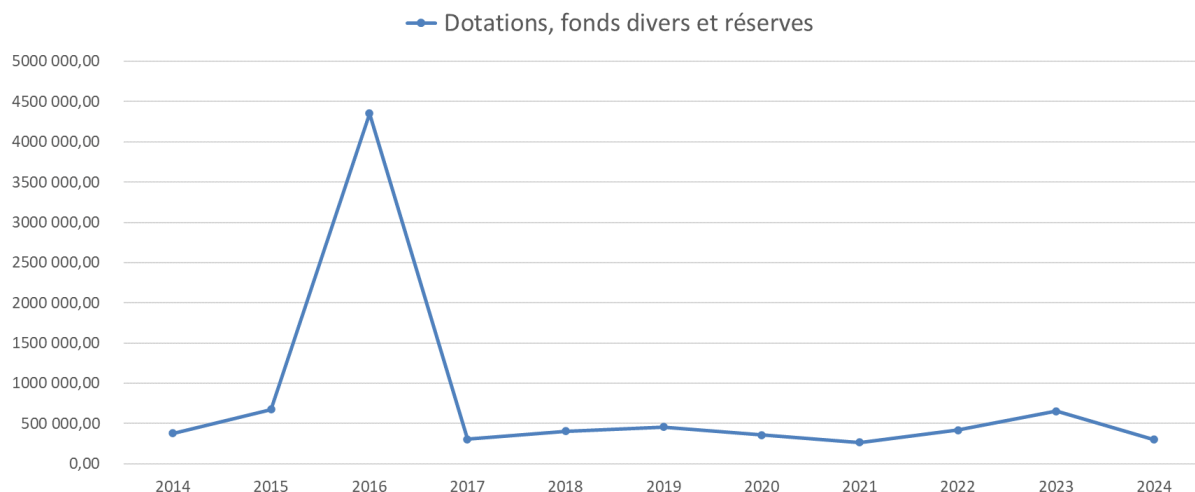


### Chapitre 10 - Dotation fonds divers et réserves

Article 10222 : FCTVA sur les dépenses des chapitres 21 et 23 de l'exercice 2023 représentant une somme de 31 542 €.

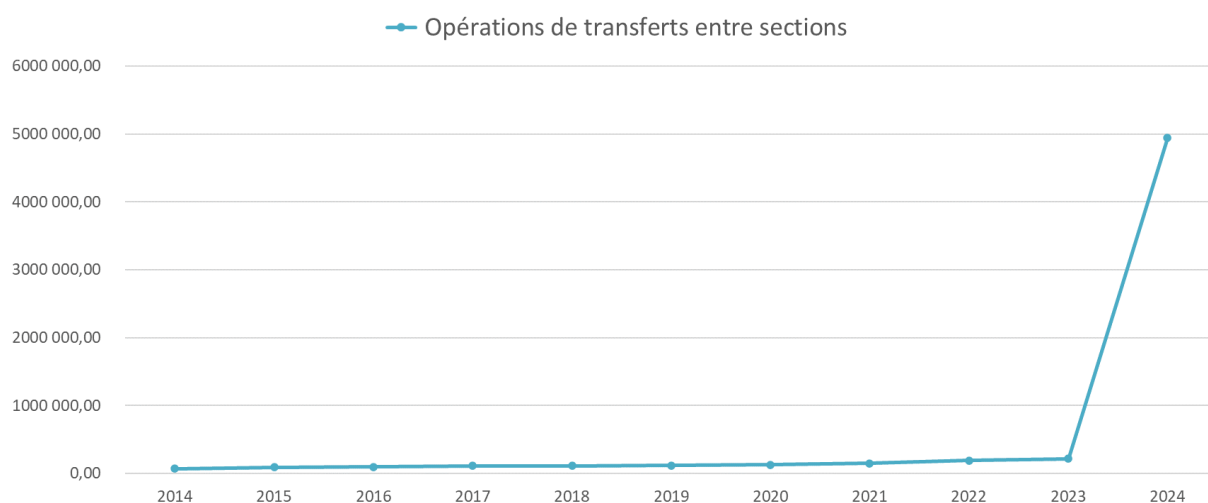
Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 271 717 € correspondant au besoin de financement du déficit d'investissement exercice 2023 par la section de fonctionnement.



### **Chapitre 040 - Amortissement des immobilisations**

Il s'agit ici de la contrepartie du chapitre 042 de la section de dépenses d'investissement pour un montant réalisé qui s'élève donc à 4 940 012 €.



## EFFECTIFS AU 31/12/2024

PERSONNEL PERMANENT (Fonctionnaires titulaires et stagiaires)				
Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Temps non complet
<b>Emploi FCT et coll. cabinet - 1</b>	-	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Directeur général des services	A	1	0	0
Directeur général adjoint des services	A	1	0	0
<b>Filière administrative - 2</b>	-	<b>80</b>	<b>44</b>	<b>0</b>
Administrateur hors classe	A	0	0	0
Administrateur	A	0	0	0
Directeur	A	0	0	0
Attaché hors classe	A	1	0	0
Attaché principal	A	6	4	0
Attaché	A	16	6	0
Secrétaire de mairie	A	0	0	0
Rédacteur Principal 1ère classe	B	10	6	0
Rédacteur Principal 2ème classe	B	4	3	0
Rédacteur	B	12	8	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	15	12	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6	3	0
Adjoint administratif territorial	C	10	2	0
<b>Technique - 3</b>	-	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
Ingénieur Principal	A	1	0	0
Ingénieur	A	3	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	2	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	3	1	0
Technicien	B	3	1	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0	0
Adjoint technique territorial	C	0	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	1	0
<b>Sociale -4</b>	-	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Medecin hors classe	A	3	0	0
Psychologue en santé au travail de classe normale	A	1	0	0
Infirmier en santé au travail de classe normale	A	3	0	0
Assistant socio-éducatif	A	0	0	0
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	0
<b>Culturelle - 8</b>	-	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	0
Assistant de conservation	B	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1	1	0
<b>Total général</b>	-	<b>106</b>	<b>51</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025

PERSONNEL PRIS EN CHARGE			
Grades ou emplois	Catégories	Nombre	Dont : Temps non complet
<b>Filière administrative - 2</b>	-	<b>2</b>	<b>0</b>
Directeur	A	0	0
Attaché hors classe	A	1	0
Attaché principal	A	0	0
Attaché	A	1	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0
Adjoint administratif territorial	C	0	0
<b>Technique - 3</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>
Agent de maîtrise principal	C	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe ppal	C	0	0
Adjoint technique territorial	C	0	0
<b>Sportive -7</b>	-	<b>1</b>	<b>0</b>
Educateur APS ppal 1ère classe	B	1	0
Educateur APS principal 2ème classe	B	0	0
<b>Culturelle - 8</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>
Professeur enseignement artistique hors classe	A	0	0
Bibliothécaire	A	0	0
Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe	B	1	1
<b>Animation -9</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>
Adjoint territorial d'animation	C	0	0
<b>Total général</b>	-	<b>4</b>	<b>1</b>

IV - Annexes - Etat du personnel						
Agent non titulaires (Emplois pourvus)		Catégories	Secteur	Rémunération		Contrat
Indices	Euros			Indice	Euros	
		-				
Médecin HC		A	MS			L 332-10
Psychologue en santé au travail de classe normale		A	MS			L 332-8
Infirmier en soins généraux de classe normale		A	MS			L 332-8
D.G.S. de + de 150 000 habitants		A	ADM			L 343-1
Attaché Principal		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-12
Attaché		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-8
Attaché		A	ADM			L 332-14
Attaché		A	ADM			L 332-14
Adjoint administratif		C	ADM			L 332-8
Adjoint administratif		C	ADM			L 332-14
Adjoint administratif		C	ADM			L 332-14
Rédacteur		B	ADM			L 332-8
Rédacteur		B	ADM			L 332-14
Ingénieur		A	TECH			L 332-8
Ingénieur		A	TECH			L 332-10
Ingénieur Principal		A	TECH			L 332-8
Technicien		B	TECH			L 332-8

### ÉTAT DE LA DETTE

- Organisme prêteur : Crédit Agricole Brie Picardie
- Objet de l'emprunt : Acquisition et aménagement du siège du Centre de Gestion
- Capital emprunté : 11 000 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt : 3.85%
- Capital restant dû (CRD) au 31/12/2024 : 1 704 450,15 €
- Date de la dernière échéance : 01/04/2030

Accusé de réception en préfecture  
077-287708325-20250407-25-09-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2025  
Date de réception préfecture : 08/04/2025